L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 75 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 15 AOUT

FEUILLETON.

LE ROI MISERE

PAR
M. PAUL BAUDRIER,

DEUXIEME PARTIE.

XV.

QUEL ÉTAIT LE NOM VÉRITABLE DE M. ARTHUR

Avec une gracieuseté sans égale, le baron de la Vigerie m'avait jusqu'ici suivi. René de la Misère avait fait ensemble les achats que nécessitait l'installation de la marquise. Le gentilhomme était dévoué à René; l'artiste beaucoup plus expansif; il lui avait offert en bourse que celui-ci n'a refusée, et s'était mis entièrement à la disposition du jeune peintre.

C'est d'eux qu'il avait obtenir cet argent, tous les déboursements dont il avait besoin, non-seulement afin de rentrer en possession du titre et du nom auxquels il avait droit, mais aussi afin de se tirer une règle de conduite envers un père qui il ne connaissait pas, et pour le quel il ne se sentait aucune sympathie.

Le soirée se passa ainsi. La complaisance du baron ne se démentit pas un seul instant. Loi même, il prévenait les questions qu'il savait de voir lui être adressées.

A onze heures, M. de la Vigerie et René se séparèrent.

— Mon bibliothécaire, dit-il, en prenant congé, est l'artiste. Vous avez manifesté le désir de connaître le roi Misère, je vous le présenterai. Soyez à cette heure, demain, ici.

— Si j'en juge par sa fille, répondit le baron, je sens que j'aimerai cet homme.

— Décidément (Gabrielle est de votre goût, sourit René.

— Je ne puis me fâcher qu'une telle perfection soit la fille d'un pauvre diable comme lui.

— Alors, vous vous expliquerez bien que je l'aime et que je la préfère à la mélancolique Caroline d'Erigny.

— Je le conçois, et pourtant..... Si observer M. de la Vigerie, votre nouvelle position..... votre nom..... votre titre.....

— Ah! s'écria René avec une vivacité toute juvénile, je renoncerais plutôt à toutes ces chimères que de renoncer à Gabrielle.

— Oui, répondit le baron en remettant le chapeau, mais, si le roi Misère, après, ne peut pas, ne veut pas, ne consent pas?

— Ce sera votre affaire, mon cher oncle, de le faire consentir.

— Votre mère, mon neveu, ne voudra pas.

— Ma mère! Ma mère! Elle m'a toujours laissé le maître de mes actions, elle ne me refusera pas.

— Et